Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Tous les candidats	364	2549	2540	1193	348

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	858	854	492	112	32,2 %
			Masculin	1691	1686	701	236	67,8 %
			Total	**2549**	**2540**	**1193**	**348**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	45	45	3	0	0 %
				Sans mention	790	790	216	89	28,8 %
				AB	741	741	405	140	45,3 %
				B	413	413	306	62	20,1 %
				TB	147	147	140	17	5,5 %
				TBF	7	7	7	1	0,3 %
				Total	**2143**	**2143**	**1077**	**309**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	8	8	1	0	0 %
				Sans mention	127	127	15	9	36 %
				AB	106	106	47	14	56 %
				B	31	31	19	2	8 %
				TB	4	4	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**276**	**276**	**86**	**25**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	10	2	0	0 %
				Sans mention	24	24	1	1	7,1 %
				AB	45	45	12	8	57,1 %
				B	20	20	8	3	21,4 %
				TB	5	5	5	2	14,3 %
				Total	**104**	**104**	**28**	**14**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	13	11	2	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	4	2	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**20**	**14**	**2**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	3	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	6	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	2063	2060	991	297	85,3 %
			En réorientation	316	312	150	39	11,2 %
			Non scolarisés	121	120	29	7	2 %
			Scolarité étrangère	23	22	5	1	0,3 %
			Autres	26	26	18	4	1,1 %
			Total	**2549**	**2540**	**1193**	**348**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	443	443	307	66
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	398	398	234	58
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	324	324	177	70
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	178	178	69	24

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	145	145	53	16
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	106	106	44	15
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	98	98	42	8
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	59	59	29	11
			Autres doublettes	323	323	111	37

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	77	77	27	8
			Autres doublettes	182	182	60	17
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	21,4 %	21,4 %	28,8 %	21,6 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,2 %	19,2 %	22 %	19 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,6 %	15,6 %	16,6 %	23 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,6 %	8,6 %	6,5 %	7,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	7 %	7 %	5 %	5,2 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	5,1 %	5,1 %	4,1 %	4,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,7 %	4,7 %	3,9 %	2,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	2,8 %	2,8 %	2,7 %	3,6 %
		Autres doublettes	15,6 %	15,6 %	10,4 %	12,1 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Lorraine - Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (6323)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	29,7 %	29,7 %	31 %	32 %
		Autres doublettes	70,3 %	70,3 %	69 %	68 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences scientifiques	Notes dans les matières scientifiques (1ère et terminale) : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique, sciences pour l'ingénieur	Essentiel
	Compétences en expression française et argumentation	Notes des épreuves anticipées de français (1ère), de philosophie (Terminale), d'histoire-géographie, etc.	Essentiel
	Compétences sportives académiques	Notes d'EPS (1ère et Terminale)	Très important
	Méthode de travail	Champ Méthode de travail de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Important
	Curiosité intellectuelle	Lettre de motivation	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Important
	Motivation	Champ capacité à s'investir de la fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Champ engagement citoyen de la fiche Avenir	Important
	Pratiques sportives et culturelles peri ou extrascolaires	Attestation du niveau de pratique sportive hors EPS	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important
	Expériences et compétences civiques, citoyennes, d'engagement associatif	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte n'a pas été effective lors de l'examen des candidatures

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle examine le parcours post-bac et en particulier la validation d’ ECTS dans le supérieur.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

En complément, la commission d'admission en licence STAPS a approfondi l'analyse du classement effectué :

Validation de la procédure et du classement

La C3D a mis en place des bases de données et les algorithmes de calcul, permettant l'analyse et le classement de l'extraction descandidatures de ParcourSup. Plusieurs tâches ont été réalisées en complément afin de palier certains manques comme précisé par la C3D.

- Elimination des candidats ENCF : voeux non confirmés.
- Calcul des compétences pour les candidats sans information des résultats scolaires.
- Prise en compte des Bacs étrangers et de certains autres candidats (Suisse, Luxembourg, etc.) afin d'estimer leurs scores selon lagrille de la C3D.
- Analyse des pièces jointes pour les étudiants ayant un niveau déclaratif de 7 pour la compétence sportive (Niveau national ouSHN), un niveau déclaratif égale ou supérieur à 5 pour les deux compétences suivantes (Qualifications et Engagements).

Classement des étudiants en parcours aménagé dit « Oui-Si » : - pas de parcours aménagé

Classement des Sportifs de Haut Niveau

La commission a analysé chaque dossier de SHN en prenant compte la pratique de l'étudiant, son rattachement à un Pôle (Espoir ou France), son rattachement à un club de haut niveau, son projet sportif et professionnel explicité dans la lettre de motivation, son rattachement académique ainsi que la fiche avenir. De part cette analyse la commission a proposé de remonter ou non le candidat dans le classement en attribuant un nombre de point permettant à celui-ci de se retrouver dans le classement de la limite d'accueil de chaque site demandé par l'étudiant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, plus de 2549 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS Nancy (capacité d'accueil 364 places) . Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission.
Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé.
La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des voeux et donc leur validation.

Signature :
Hélène Boulanger,
Président de l'établissement Université de Lorraine -
Faculté des Sciences du Sport - Site de Nancy (54)